REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE 2025-05-D

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION DU C.C.A.S.

DE LA COMMUNE DE RENWEZ

Nombre de MEMBRES

Séance du 10 avril 2025

Afférent à la commission du C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	17	13

L'an **Deux mil vingt cinq** et le dix avril à **18 heures**, la commission du CCAS de cette commune régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame JACQUET Annie

Date de la Convocation
3 avril 2025

Présents : -Mrs FLOQUET - GRIZOU –- SUQUET - THIERY -VANHECKE
-Mmes - CHRISMENT - DOYEN - - FLANDRE - JACQUET – LEDOUX - TOUSSAINT

Date Affichage
3 avril 2025

Absents excusés : Mmes BAUDRILLARD
Mme MACHIN a donné pouvoir à Mme TOUSSAINT
Mr MULLER a donné pouvoir à Mme LEDOUX

Absents non excusés : Mmes DURY - VEREECKE – VIGNERON
Mme TOUSSAINT a été nommée secrétaire

Objet de la Délibération :

Tarif location parcelles du 01/10/2024 au 30/09/2025

Conformément à l'Arrêté Préfectoral n°2024-575 en date du 03/09/2024 fixant l'Indice National des Fermages pour l'année 2024/2025 à **122.55 €**,

Les membres de la commission du Centre Communal d'Action Sociale,

- Décident de fixer le tarif de location de parcelles agricoles pour la période du **01/10/2024 au 30/09/2025 à 122.55 € l'Ha**.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Annie JACQUET

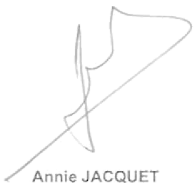

Annie JACQUET
2025.04.23 14:21:38 +0200
Ref:8612441-12933120-1-D
Signature numérique
la Maire

Résultat du vote : 13 Pour – 0 Abst – 0 Contre

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE 2025-04-D

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION DU C.C.A.S.

DE LA COMMUNE DE RENWEZ

Nombre de MEMBRES

Séance du 10 avril 2025

Afférent à la commission du C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	17	13

L'an **Deux mil vingt cinq** et le dix avril à **18 heures**, la commission du CCAS de cette commune régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame JACQUET Annie

Date de la Convocation
3 avril 2025

Présents : -Mrs FLOQUET - GRIZOU –- SUQUET - THIERY -VANHECKE
-Mmes - CHRISMENT - DOYEN - - FLANDRE - JACQUET – LEDOUX - TOUSSAINT

Date Affichage
3 avril 2025

Absents excusés : Mmes BAUDRILLARD
Mme MACHIN a donné pouvoir à Mme TOUSSAINT
Mr MULLER a donné pouvoir à Mme LEDOUX

Absents non excusés : Mmes DURY - VEREECKE – VIGNERON
Mme TOUSSAINT a été nommée secrétaire

Objet de la Délibération :

BUDGET PRIMITIF 2025

Suite aux explications de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré,

Les membres du C.C.A.S.,

Arrêtent et votent le Budget Primitif 2025 du C.C.A.S présenté par Madame JACQUET Annie, Présidente, budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses

Section Fonctionnement : **9 440,00 €**
Section Investissement : **5 820,00 €**

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Annie JACQUET

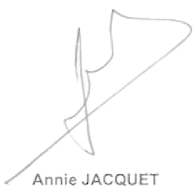

Annie JACQUET
2025.04.23 14:21:33 +0200
Ref:8612439-12933116-1-D
Signature numérique
la Maire

Résultat du vote : 13 Pour – 0 Abst – 0 Contre

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE 2025-03-D

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION DU C.C.A.S.

DE LA COMMUNE DE RENWEZ

Nombre de MEMBRES

Séance du 10 avril 2025

Afférent à la commission du C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	17	13

L'an **Deux mil vingt cinq** et le dix avril à **18 heures**, la commission du CCAS de cette commune régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame JACQUET Annie

Date de la Convocation
3 avril 2025

Présents : -Mrs FLOQUET - GRIZOU –- SUQUET - THIERY -VANHECKE
-Mmes - CHRISMENT - DOYEN - - FLANDRE - JACQUET – LEDOUX - TOUSSAINT

Date Affichage
3 avril 2025

Absents excusés : Mmes BAUDRILLARD
Mme MACHIN a donné pouvoir à Mme TOUSSAINT
Mr MULLER a donné pouvoir à Mme LEDOUX

Absents non excusés : Mmes DURY - VEREECKE – VIGNERON

Mme TOUSSAINT a été nommée secrétaire

Objet de la Délibération :

COMPTE DE GESTION 2024

Suite aux explications de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré,

Les membres du C.C.A.S., approuvent le compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Yves GRALL, Receveur Municipal, qui est rigoureusement identique au Compte Administratif de l'exercice 2024, qui présente un excédent de fonctionnement de **571 €** et un excédent d'investissement de **5 820 €**.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Annie JACQUET

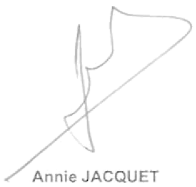

Annie JACQUET
2025.04.23 14:21:22 +0200
Ref:8612339-12932962-1-D
Signature numérique
la Maire

Résultat du vote : 13 Pour – 0 Abst – 0 Contre

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE 2025-02-D

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION DU C.C.A.S.

DE LA COMMUNE DE RENWEZ

Nombre de MEMBRES

Séance du 10 avril 2025

Afférent à la commission du C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	17	13

L'an **Deux mil vingt cinq** et le dix avril à **18 heures**, la commission du CCAS de cette commune régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame JACQUET Annie

Date de la Convocation
3 avril 2025

Présents : -Mrs FLOQUET - GRIZOU –- SUQUET - THIERY -VANHECKE
-Mmes - CHRISMENT - DOYEN - - FLANDRE - JACQUET – LEDOUX - TOUSSAINT

Date Affichage
3 avril 2025

Absents excusés : Mmes BAUDRILLARD
Mme MACHIN a donné pouvoir à Mme TOUSSAINT
Mr MULLER a donné pouvoir à Mme LEDOUX

Absents non excusés : Mmes DURY - VEREECKE – VIGNERON

Mme TOUSSAINT a été nommée secrétaire

Objet de la Délibération :

Affectation des résultats du Compte Administratif 2024 - C.C.A.S

Considérant que les résultats issus du Compte Administratif 2024 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement reporté (2023)	878.14 €
Part affecté à l'investissement	0.00 €
Excédent de fonctionnement année 2024	571.00 €
Ou Déficit de fonctionnement année 2024	0.00 €
Total Excédent de fonctionnement	**571.00 €**
Ou Total Déficit de fonctionnement	

Excédent d'investissement reporté (2023)	5 820.00 €
Ou Déficit d'investissement reporté	0.00 €
Excédent d'investissement année 2024	5 820.00 €
Ou Déficit d'investissement année 2024	0.00 €
Total Excédent d'investissement	**5 820.00 €**
Ou Total Déficit d'investissement	

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE 2025-02-D

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION DU C.C.A.S.

DE LA COMMUNE DE RENWEZ

Nombre de MEMBRES

Séance du 10 avril 2025

Afférent à la commission du C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	17	13

L'an **Deux mil vingt cinq** et le dix avril à **18 heures**, la commission du CCAS de cette commune régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame JACQUET Annie

Date de la Convocation
3 avril 2025

Présents : -Mrs FLOQUET - GRIZOU –- SUQUET - THIERY -VANHECKE
-Mmes - CHRISMENT - DOYEN - - FLANDRE - JACQUET – LEDOUX - TOUSSAINT

Date Affichage
3 avril 2025

Absents excusés : Mmes BAUDRILLARD
Mme MACHIN a donné pouvoir à Mme TOUSSAINT
Mr MULLER a donné pouvoir à Mme LEDOUX

Absents non excusés : Mmes DURY - VEREECKE – VIGNERON

Mme TOUSSAINT a été nommée secrétaire

Le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation minimale à la section d'investissement (article 1068)	**0.00 €**
Affectation du solde disponible à la ligne 002 (recettes)	**571.00 €**
Ou Report du déficit de fonctionnement à la ligne 002 (dépenses)	**0.00 €**
Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (recettes)	**5 820.00 €**
Report du déficit d'investissement à la ligne 001 (dépenses)	**0.00 €**

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Annie JACQUET

Annie JACQUET
2025.04.23 14:21:43 +0200
Ref:8612310-12932914-1-D
Signature numérique
la Maire

Résultat du vote : 13 Pour – 0 Abst – 0 Contre

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE 2025-01-D

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION DU C.C.A.S.

DE LA COMMUNE DE RENWEZ

Nombre de MEMBRES

Séance du 10 avril 2025

Afférent à la commission du C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	17	12

L'an **Deux mil vingt cinq** et le dix avril à **18 heures**, la commission du CCAS de cette commune régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame JACQUET Annie

Date de la Convocation
3 avril 2025

Présents : -Mrs FLOQUET - GRIZOU –- SUQUET - THIERY -VANHECKE
-Mmes - CHRISMENT - DOYEN - - FLANDRE - JACQUET – LEDOUX - TOUSSAINT

Date Affichage
3 avril 2025

Absents excusés : Mmes BAUDRILLARD
Mme MACHIN a donné pouvoir à Mme TOUSSAINT
Mr MULLER a donné pouvoir à Mme LEDOUX

Absents non excusés : Mmes DURY - VEREECKE – VIGNERON

Mme TOUSSAINT a été nommée secrétaire

Objet de la Délibération :

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente sur le Compte Administratif 2024 du C.C.A.S qui présente un résultat global positif de **6 391.00 €** correspondant à un excédent en Investissement de **5 820,00 €** et un excédent en Fonctionnement **571.00 €.**

Madame la Présidente ne participe pas au vote de cette délibération et sort de la salle,

Les membres du C.C.A.S.,

- Approuvent les résultats tels que présentés ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Annie JACQUET

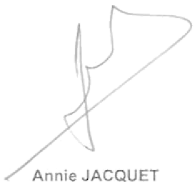

Annie JACQUET
2025.04.23 14:21:49 +0200
Ref:8612277-12932864-1-D
Signature numérique
la Maire

Résultat du vote : 12 Pour – 0 Abst – 0 Contre – Mme JACQUET ne participe pas